



# TAXE D'APPRENTISSAGE 2008

## SALAIRES 2007

22, rue de Varenne  
75007 PARIS

DATE LIMITE DE PAIEMENT  
**29 FEVRIER 2008**

Matricule
N° ASP
N° de reçu

### 1 IDENTITE ENTREPRISE

Siret

Naf

#### Ajout ou modification de l'identification

Raison sociale

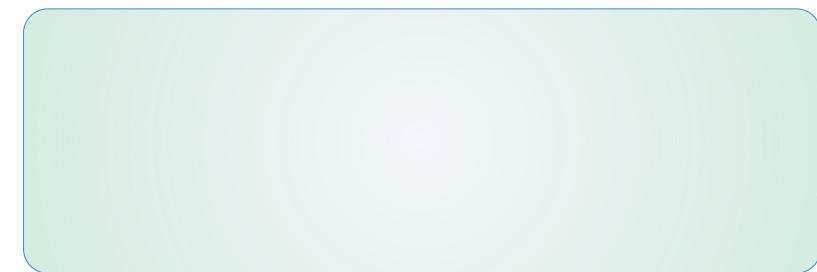
Responsable

Adresse

Code postal  Ville

Activité

1a 1b 1c 1d 1e 1f



Effectif Moyen  Nb. Salariés au 31 déc.  Nbr. Apprentis  à détailler en cadre 6

Téléphone :  Télécopie :

E-mail :  1g

### 2 EXPEDITION DES DOCUMENTS (voir Notice) ⚠

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Code Serv.
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Signature du responsable + codes ci-dessus obligatoire pour mandat à ASP :

#### 2.1 Adresse d'expédition du dossier traité par ASP dans le cas où elle est différente du cadre 1

2 a

### 3 VERSEMENT D'UNE TAXE TOTALE

A	Masse Salariale	-X→	TA	0,50	%	2		.00
						2'	-	.00
						2''	-	.00
						3	=	.00
						1	=	.00
								.00

X  
 ↓  
 cDA 0,18 % 1 = .00 + 3 = .00

\* DETAIL DES VERSEMENTS DEJA EFFECTUES TOTAL A PAYER 1 + 3 → = 4 .00

CDA	FNDMA	Qu CFA CFO	Qu subv.	A	B	C	AC	TOTAL
								2''

### 4 VERSEMENT D'UNE TAXE PARTIELLE

CDA	FNDMA	Qu CFA CFO	Qu subv.	A	B	C	AC	TOTAL A PAYER
								= 5 .00

### 5 PAIEMENT

Par virement sur le compte de ASP

Par chèque à l'ordre de ASP

IBAN BNP MAINE MONTPARNASSE :  
FR 76 3000 4003 7500 0270 7763 397

• Précisez votre SIRET à votre banque

Numéro

Banque

#### MONTANT DU PAIEMENT

4 ou 5 = 6 Arrondir à l'euro

5 a 5 b 5 c

### 6 CONCOURS FINANCIER OBLIGATOIRE (CFO)

Nom et prénom de l'apprenti présent au 31 déc. 2007	Nom et adresse du CFA	Intitulé et ou section de la formation
		Date de fin de contrat :
		Date de fin de contrat :
		Date de fin de contrat :
		Date de fin de contrat :

### 7 DEMANDE DE SUBVENTIONS ECOLES

Sous réserve d'habilitation confirmée à percevoir la taxe d'apprentissage

### 8 I-TAXE

- STANDARD ☎ 01 42 22 13 60
- HABILITATION ECOLE ☎ 01 42 22 24 20
- REGLEMENTATION TAXE D' APPRENTISSAGE ☎ 01 42 22 25 89
- COMPTABILITE ☎ 01 42 22 85 90

⚠ Connaître les dernières dispositions : [www.asponline.org](http://www.asponline.org) rubrique "Actualité"

- Si l'effectif moyen est ≥ 250 salariés et que le nombre de jeunes en alternance est < à 2% de l'effectif moyen, contactez ASP.



[www.asponline.org](http://www.asponline.org)

EXEMPLAIRE A RETOURNER

VOIR NOTICE AU DOS

DOSSIER A NE PAS DETACHER